

Intervention de Madame Annick GIRARDIN

Ministre des outre-mer

Discours à la conférence sur l'avenir du

partout sur le globe grâce aux outre-mer et dispose ainsi de la première ZEE du monde.

Tous ces atouts, tous

dérèglement climatique, mais le dérèglement climatique érode notre biodiversité.

Les cyclones qui ont dévasté les Antilles en septembre sont venus nous le rappeler. Face à ces menaces qui vont grandissant, nous devons repenser nos outre-mer, nos îles, avec la résilience de nos écosystèmes pour maître-mot.

Les programmes BEST ont montré la nécessité d'accélérer nos politiques de préservation et de reconquête de la biodiversité.

Par le passé, le programme BEST a pu engendrer des insatisfactions, car de nombreux projets n'ont pas pu être retenus du fait d'une enveloppe financière limitée. Preuve qu'il faut renforcer nos actions!

La France est un partenaire privilégié de l'initiative BEST depuis plus de 10 ans:

• c'est le Comité français de l'UICN qui a demandé dès 2003 à la Commission européenne de lancer une initiative stratégique sur les Outre-mer européens,

Etats membres, pour co-construire le futur dispositif pérenne.

Tout comme la France mettra en œuvre la recommandation sur BEST du Message de la Guadeloupe.

Les initiatives BEST ont une valeur ajoutée qui va au-delà des financements: elles ont permis de relancer la dynamique de projets des ONG et des collectivités locales des outre-mer européens. C'est un signe fort d'une volonté d'impliquer et structurer des acteurs de terrain dans les politiques européennes. Alors que l'éloignement et la difficulté d'accès aux fonds et aux décideurs européens sont parfois pointés du doigt par la société civile, nous avons là un bon exemple d'applications concrètes de financements européens.

Grâce au volet BEST 2.0 dans les PTOM, des acteurs qui auraient difficilement postulé pour des financements européens, faute de perspectives de mise en œuvre rapides de leurs initiatives, ont pu se mobiliser, monter des projets et accéder à des financements. Ce volet Best 2.0 contribue également à renforcer les capacités locales techniques et

administratives grâce aux référents régionaux qui accompagnent les porteurs de projet au quotidien.

Aujourd'hui, les derniers appels à projet BEST sont finalisés. La dynamique est positive. Le message de la Réunion, il y a déjà 9 ans, s'inscrit dans une réalité. Mais allons plus loin. Concrétisons le message de la Guadeloupe qui nous appelait à mettre en place un mécanisme de financement pérenne associant tous les acteurs concernés par le renforcement et la construction de territoires résilients et la préservation de la biodiversité.

Il nous faut une programmation de long terme, une stratégie pluriannuelle, pour aller plus loin que la succession d'appels à projets.

Le futur BEST à mettre en place devra être adapté aux réalités et aux spécificités des RUP et des PTOM, en mobilisant les programmes et fonds européens existants (LIFE+, FEADER, FEDEP pour les RUP et FED pour les PTOM).

Il devra être lisible. Les obligations en

petites structures. C'est un combat que je porte : les
démarrées

Ce futur BEST devra définir plus clairement les modalités de sélection des projets, selon les différentes étapes du processus (local, régional, global), afin de renforcer la transparence.

L'enveloppe financière devra être ambitieuse et à la hauteur des enjeux liés à la biodiversité dans les OM : elle doit inclure les dimensions de l'adaptation au changement climatique et du renforcement des solutions fondées sur la nature.

Tout comme il est essentiel de maintenir la possibilité de financer des petits et moyens projets, sans obligation de co-financement.

Enfin, la question de la contribution d'autres bailleurs, dont l'AFD, doit se poser. Mais nous aurons l'occasion d'en discuter lors de cette conférence!

En termes de stratégie, le président de la Commission Européenne et le Président de la République l'ont conjointement rappelé à Cayenne lors de la 22e conférence des RUP:

Le futur programme BEST devra mieux promouvoir la coopération régionale entre les RUP, les PTOM et les pays de leur voisinage indépendamment de leurs statuts,